



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« Le régime applicable en présence d'une fraude au Président (2H LIVE) »

Jeudi 4 juin 2026, de 17h à 19h à distance

par M. le Professeur Dominique LEGAIS, Professeur à l'Université Paris-Descartes

PROGRAMME

1. Présentation de la fraude et distinction avec autres fraudes
2. Qualification : opération de paiement autorisée ou non autorisée
3. Régime de l'opération autorisée
4. Régime de l'opération non autorisée
5. L'appréciation de l'anomalie apparente et de la négligence grave



Campus de Ker Lann

Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67

contact@edago.fr

www.edago.fr

